



FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE EPNAK ÎLE-DE-FRANCE 2026-2028

Elian Giraud, Directeur Territorial



EPNAK



L'engagement d'**Elian Giraud**, Directeur territorial de l'EPNAK Île-de-France, s'inscrit dans une conviction forte : **l'effectivité des droits des personnes** en situation de handicap constitue un **impératif démocratique** et une **responsabilité collective**.

Cet engagement se traduit par une action territoriale déterminée, portée par une **communauté de professionnels** pleinement mobilisés qui font de leur **expertise** et de leur **éthique** les leviers d'une transformation sociale durable.

À travers la feuille de route EPNAK Île-de-France 2026-2028, le territoire affirme sa volonté de prendre pleinement part au **pacte social**, en contribuant à une société qui ne se contente plus de compenser les vulnérabilités, mais qui se transforme pour devenir **accessible, inclusive et émancipatrice**.

Dans un contexte marqué par des fractures sociales persistantes, cette feuille de route assume une ambition claire : faire de l'inclusion **une norme** et non une exception.

Le territoire francilien est ainsi appelé à devenir un **laboratoire d'initiatives**, capable d'expérimenter et d'innover en matière de handicap, en lien étroit avec les acteurs institutionnels, associatifs et citoyens. Cette dynamique vise à dépasser les logiques sectorielles pour construire des **réponses transversales**, ancrées dans les parcours de vie et les droits des personnes.

Pensée sur trois ans, cette feuille de route s'inscrit avant tout comme **un projet de société**, où le principe républicain d'égalité des droits trouve une traduction concrète, mesurable et opposable. Elle réaffirme que l'accès aux droits, à l'autonomie, à la citoyenneté et à la participation sociale n'est pas une concession, mais **un fondement de la cohésion nationale** et du pacte républicain.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2026-2028 DE L'EPNAK

L'inclusion ne consiste pas à créer des espaces à part, mais à faire de chaque espace une opportunité pour toutes et tous. Le handicap, l'âge, la dépendance ou la vulnérabilité ne doivent jamais être perçus comme des limites individuelles, mais comme une invitation à repenser collectivement notre société. Chaque projet – qu'il soit personnel ou collectif – doit pouvoir se concrétiser.

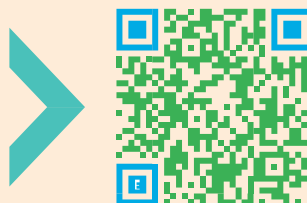
Penser une société plus accueillante et inclusive, c'est penser une société à la fois universaliste et profondément humaniste. Universaliste, pour qu'elle s'adresse à chacun sans distinction ni condition de ressource. Humaniste, pour qu'elle reconnaisse les singularités de tous et s'y adapte, en corrigeant les mécanismes d'exclusion qui persistent.

L'établissement agit désormais en transversalité dans une évolution, amorcée par des actions intersectorielles ponctuelles, qui s'est accélérée avec le transfert des compétences et des pratiques historiques de l'établissement à l'ensemble des publics relevant des Solidarités et de l'Autonomie ainsi qu'à leurs aidants.

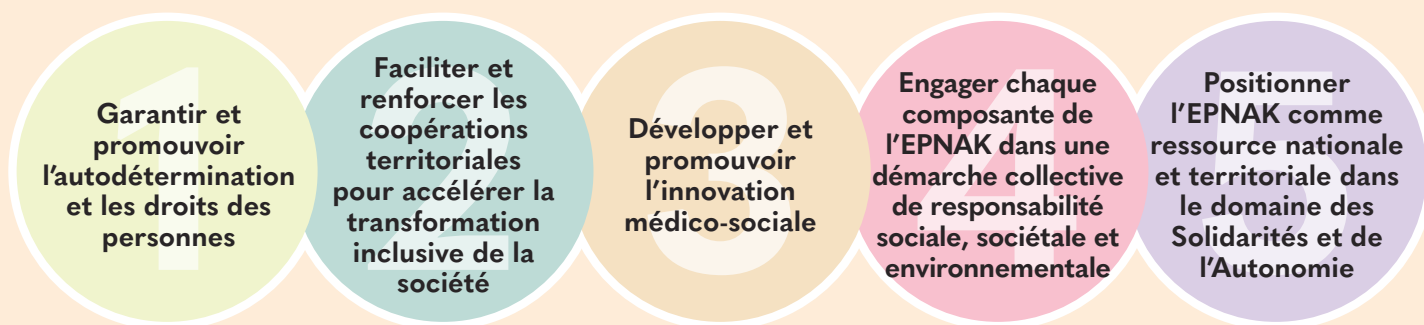
L'EPNAK devient ainsi un Établissement Public National Médico-Social des Solidarités et de l'Autonomie et son modèle d'intervention est la plateforme territoriale de services, réponse collective et coordonnée aux besoins et demandes des personnes et de leurs aidants.

- Emmanuel Ronot, Directeur Général de l'EPNAK

La stratégie de l'EPNAK est inscrite dans la Feuille de Route Nationale 2026-2028



Elle s'articule autour de ces 5 axes :



Axe 1 : Garantir et promouvoir l'autodétermination et les droits des personnes

Ce principe constitue le socle de toutes les actions de l'établissement. Il place au premier plan l'accès aux droits fondamentaux, l'accessibilité universelle et l'activation et le respect des droits spécifiques des personnes accompagnées.

L'établissement doit garantir leur autodétermination, leurs droits et capacité à décider de leur vie. Il doit permettre la participation active et l'exercice de la citoyenneté au sein de ses établissements et services, dans leur vie de tous les jours, en milieu scolaire et professionnel.

Il s'agit d'accompagner, d'être aux côtés des personnes, de faire avec elles et non à leur place. La prise en charge doit s'inscrire dans une logique de subsidiarité, lorsque les besoins des personnes l'exigent (situation de dépendance importante, urgence sociale, défaut d'accès aux soins...).

► Actions :

- Transformer les unités enfants en Dispositif Intégré Médico-Educatif (DIME) pour un accompagnement « à la carte »
- Créer un café associatif et une boutique solidaire
- Consolider une dynamique d'école inclusive
- Développer les Duo Inversés
- Installer l'Instance Ethique Territoriale Île-de-France
- Pérenniser la dynamique du Comité éthique et scientifique de l'Institut Gustave Baguer
- Diffuser l'entretien motivationnel dans les pratiques professionnelles
- Soutenir les démarches de mise en place de pair-aidants
- Reconnaître l'expertise d'usage au sein des établissements
- Former l'ensemble des personnes accompagnées à leurs droits
- Déployer des outils d'autodétermination (type ELADEB)
- Pérenniser le partenariat avec l'université Paris 8 pour la création d'outils de communication

« J'aimerais accéder à mon rêve de pouvoir conduire ! »

Action remarquable

- L'EPNAK Île-de-France soutient un inter-CVS départemental, réunissant **plusieurs ESSMS** favorisant **l'expression collective** des personnes accompagnées. Un délégué de l'ESAT de Chagrenon en a été élu président fin 2025.



Axe 2 : Faciliter et renforcer les coopérations territoriales pour accélérer la transformation inclusive de la société

L'action de l'établissement doit s'inscrire dans une dynamique collective et territoriale de « responsabilité populationnelle », en interaction étroite avec l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit d'inventer de nouveaux modes de pilotage et de coordination, permettant une mise en œuvre fluide et sans rupture des projets individuels et collectifs impliquant les personnes elles-mêmes (expertise d'usage, pair-aidance) et les aidants.

Le modèle d'intervention promu par l'EPNAK depuis plusieurs années est la « Plateforme de services » ou dispositif intégré, sur un territoire ou bassin de vie. L'approche est d'abord inclusive et domiciliaire, tout en veillant à ne laisser personne au bord du chemin.

« Je suis obligé de m'adapter au milieu ordinaire et j'aide mes copains qui n'y arrivent pas. »

► Actions :

- Maintenir la place de l'EPNAK comme membre coeur de la Communauté 360
- Déployer les plateformes d'accompagnement pour enfants en situation de handicap à compter de 2027
- Créer une plateforme ESRP - ESAT à destination des stagiaires et des travailleurs
- Pérenniser la Charte Romain Jacob sur le département de l'Essonne et poursuivre son déploiement sur le territoire
- Maintenir l'animation des partenariats de l'EPNAK Île-de-France notamment avec la Police Nationale
- Positionner l'EPNAK Île-de-France comme ressource pour le service France Travail

Pour favoriser l'accès aux droits et poursuivre la transformation de l'offre, l'EPNAK renforce l'évolution des pratiques professionnelles par une dynamique active de recherche et d'innovation. L'établissement encourage une culture de l'expérimentation, qu'il s'agisse d'innovations du quotidien ou de solutions intégrant les technologies émergentes, le numérique et l'Intelligence Artificielle (IA).

Les équipes dédiées collaborent activement avec les professionnels et les personnes accompagnées pour tester et adapter ces innovations dans les établissements et services. Des partenariats avec universités et chercheurs se concrétisent via des « Fab Lab » ou des dispositifs de recherche-action, générant des applications concrètes basées sur l'expertise d'usage.

L'établissement encourage la créativité des professionnels, identifie les projets innovants, évalue leurs impacts, capitalise sur les réussites, diffuse les bonnes pratiques et essaime les initiatives porteuses de transformation.

► Actions :

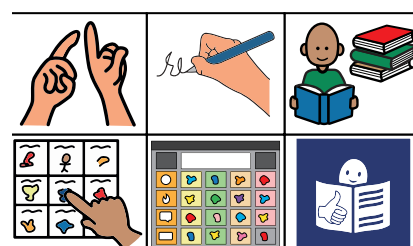
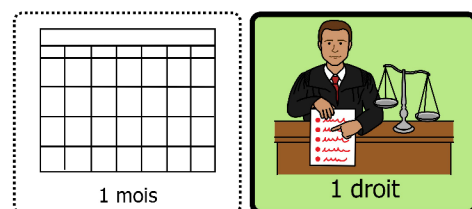
- Positionner l'EPNAK comme ressource auprès des services publics dans la traduction en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
- Contribuer au développement de l'application d'aide à la mobilité EZYMOB
- Former et sensibiliser les personnes accompagnées, les professionnels et les familles à la Communication Alternative et Améliorée (CAA)
- Affirmer l'EPNAK comme ressource et terrain de recherche pour la communauté scientifique
- Déployer des outils d'autodétermination (type ELADEB)
- Soutenir l'élaboration d'un nouvel outil EPNAKEUR pour créer des planches de pictogrammes
- Pérenniser la campagne de communication CAA 1 Mois, 1 Droit, afin de garantir l'accessibilité de la Charte des Droits et Libertés des personnes accompagnées

Action remarquable

- Le Pôle SIS Sud organise chaque année son édition de la **Journée Mondiale de l'Autisme**, temps fort de sensibilisation et d'échanges réunissant familles, professionnels et partenaires, autour des **thématiques de l'enfance et des Troubles du Spectre de l'Autisme**.



Axe 3 : Développer et promouvoir l'innovation médico-sociale



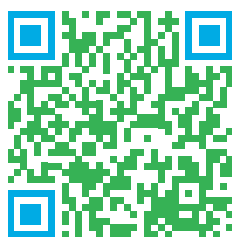
« Il faut ralentir ; dans notre quotidien et dans notre communication, pour respecter le rythme de chacun »

Actions remarquables

- L'ESRP de Soisy-sur-Seine a été le site d'expérimentation du casque Spectre, dispositif innovant de dépistage des troubles du neurodéveloppement ayant fait l'objet d'une publication scientifique internationale en partenariat avec l'Université de Montréal.
- Le pôle SIS Sud a contribué à une recherche menée par le GEPSO sur les violences incluant la participation de deux jeunes de l'IMPro de Gillevoisin au rapport final du Groupe Miroir de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) présenté à l'Assemblée Nationale.



Rapport du groupe miroir - CIVISE



Axe 4 : Engager chaque composante de l'EPNAK dans une démarche collective de responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Dans sa volonté de contribuer à une société plus inclusive, l'EPNAK évalue son impact global dans un écosystème élargi, au-delà des professionnels et des personnes accompagnées, en intégrant les aidants, les familles, les partenaires, les experts-tiers, tuteurs et financeurs.

Cette démarche s'ancre dans les territoires, du niveau national au local, et examine les effets sociaux, sociétaux et environnementaux de ses actions.

Les leviers tels que les ressources humaines, la formation, la stratégie financière, l'intégration du numérique (ESMS numérique) et les projets architecturaux sont alignés sur la feuille de route nationale. Chaque action vise un impact positif et contribue à une transformation durable de la société, dans la limite et l'optimisation des financements alloués.

► Actions :

- Mener des projets immobiliers responsables
- Promouvoir les mobilités écologiques
- Ambitionner les nouveaux murs de l'IMPro comme référence écologique et environnementale
- Soutenir l'émergence des commissions environnementales locales au niveau des pôles
- Promouvoir la charte d'engagement de l'EPNAK quant à la Santé Mentale au travail
- Soutenir les initiatives de formation de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)
- Encourager le recrutement par les pairs et les personnes accompagnées
- Poursuivre la réflexion sur la réduction du gaspillage alimentaire
- Rester force vive du réseau des Bienveillers EPNAK afin de lutter contre les violences conjugales

« Je suis contente de pouvoir garer ma trottinette électrique en sécurité et la recharger. »

**Les professionnels de l'EPNAK
Île-de-France en 2025**

**Femmes
72 %**



**Hommes
28 %**

Moyenne d'âge : 43 ans

Actions remarquables



- Entre 2023 et 2025, le territoire a **développé et renforcé son offre** avec la **création et l'extension de plusieurs dispositifs** : Passerelle Pro, UEMA, LVA, SAMSAH TSA. L'objectif : **contribuer à diversifier les réponses et à prévenir les ruptures de parcours** et les départs non souhaités vers la Belgique.
- Le SESSAD PEPS-POP est certifié Cap Handeo depuis 2022, certification renouvelée en mai 2025 pour 5 ans, attestant de la qualité des accompagnements ainsi que de **compétences spécialisées TSA**.



Au fil des années, l'EPNAK devient un groupe public d'établissements et de services, employeur de droit privé et public, organisme gestionnaire adaptable et laboratoire pour l'État de l'évolution médico-sociale multisectorielle. Il constitue une alternative publique mobilisable pour freiner la privatisation du service public.

► Actions :

- Sortir de terre un Habitat Inclusif sur la commune de Cerny (91)
- Essaimer le modèle d'accompagnement des enfants en double vulnérabilité : Aide Sociale à l'Enfance/ Handicap
- Promouvoir le modèle des Plateformes Territoriales Solidarité Autonomie (PTSA)
- Continuer à faire valoir l'expertise de l'EPNAK IDF en répondant aux Appels à Projets et aux Appels à Manifestation d'Intérêt
- Déployer de nouvelles offres territoriales



J'aimerais bien habiter à côté de mon travail !



Axe 5 : Positionner l'EPNAK comme **ressource** nationale et territoriale dans le domaine des **Solidarités** et de l'**Autonomie**

L'EPNAK dispose d'une solide expérience pour accompagner et conseiller des structures privées ou publiques en difficulté, réaliser des mandats de gestion et des reprises directes, diversifiant ainsi son offre et faisant évoluer son organisation, jusque dans la composition de son Conseil d'Administration.

La singularité et l'attractivité de l'établissement reposent sur sa stabilité, sa gouvernance publique, son attachement aux valeurs de la République, son expertise médico-sociale, sa structure financière solide, sa politique RH agile, ses pratiques reconnues et ses partenariats multiples. Ces forces lui permettent de mener des missions complexes, en sécurisant et transformant l'offre médico-sociale, tout en garantissant un haut niveau de qualité, la sécurité des personnes accompagnées et l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

Action remarquable



- L'EPNAK se positionne comme un **acteur ressource** pour le secteur de la **protection de l'enfance**, notamment dans l'accompagnement de jeunes en situation de **double vulnérabilité**, à l'interface du handicap et des parcours de protection. Comme en témoigne l'IME de Gillevoisin où **22% des jeunes** bénéficient d'un **accompagnement conjoint** avec la **Protection de l'Enfance de l'Essonne**.



L'HISTOIRE DE L'EPNAK SUR L'ÎLE-DE-FRANCE

- > **1955**
Installation dans l'Essonne
- > **2020**
Nouvelle gouvernance nationale et territoriale
- > **2023**
Reprise de l'Institut Gustave Baguer
- > **2025**
 - Signature Charte Romain Jacob en Essonne
 - Ouverture de Passerelle Pro'78, dans les Yvelines
- > **2017**
Reprise des établissements de réadaptation professionnelle de l'ONAC
- > **2022**
Charte d'engagement à l'autodétermination
- > **2024**
 - Signature CPOM 2024-2028
 - Ouverture de l'UEMA d'Athis Mons
- > **2025**
 - Représentation de l'EPNAK Île-de-France à la CDAPH de l'Essonne
 - Ouverture du DFA IDF
 - Nouveau pôle Socialisation et Inclusion Scolaire Nord

L'EPNAK EN QUELQUES CHIFFRES

Budget :

31.3 millions d'€

200 millions d'euros

Nombre de personnes accompagnées :

888

7500

Nombre de salariés (CCN66) et agents (FPH) :

428

2500

Nombre d'unités, services et plateformes :

19

120

Présence :

Sur 3 départements (91 - 78 - 92)

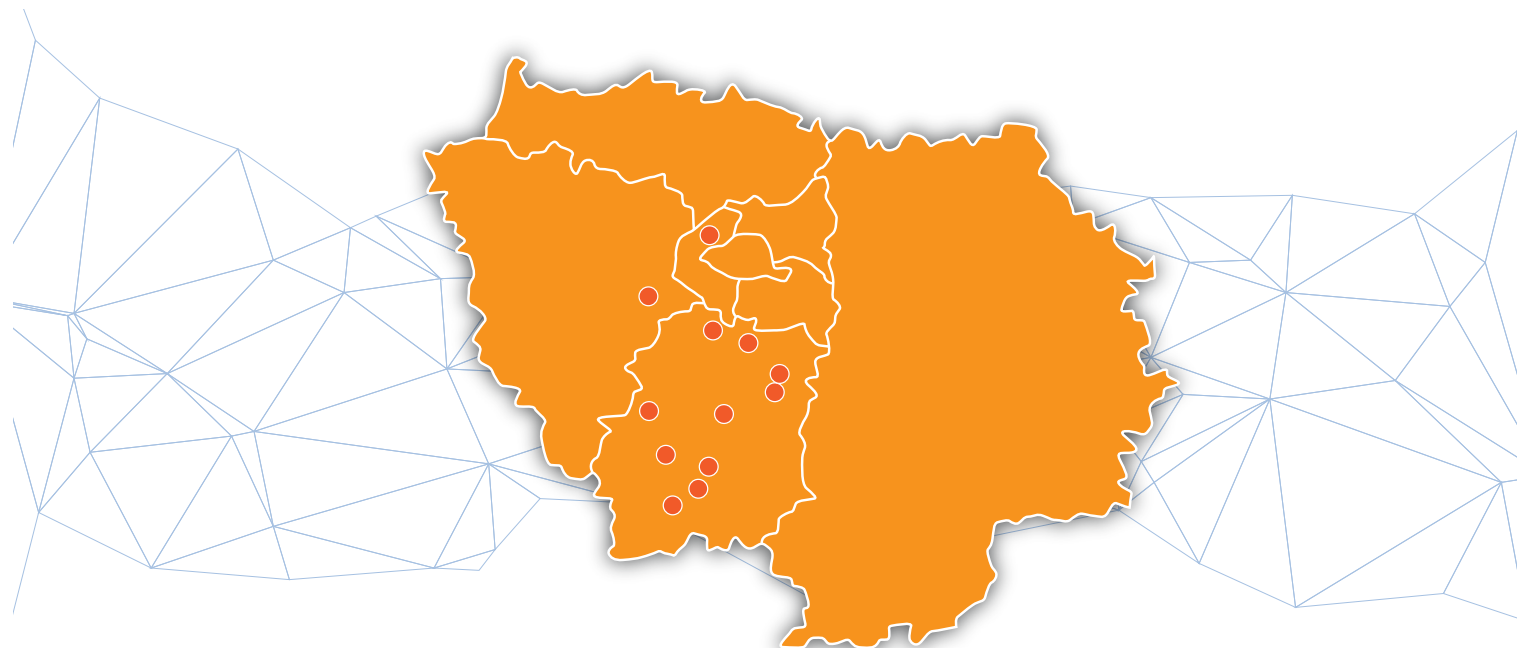
Dans 14 régions et territoires dont 1 ultra-marine

Île-de-France

EPNAK



UNITÉS, SERVICES ET PLATEFORME EPNAK ÎLE-DE-FRANCE



PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE

ESAT : AUVERS-SAINT-GEORGES
ESRP : SOISY-SUR-SEINE - ETAMPES
PASSERELLE PRO'78 : GUYANCOURT
HANTR'ACT : AUVERS-SAINT-GEORGES

PÔLE SOCIALISATION ET INCLUSION SCOLAIRE SUD

IMPro : JANVILLE -SUR-JUINE
SESSAD POP/PEPS : ETRÉCHY
SESSAD TRÉFLE : ÉTRÉCHY
UEMA : MASSY - ATHIS MONS
LVA : DOURDAN
ENFANTASTICS : MASSY - ÉVRY - BRÉTIGNY
SUR ORGE

PÔLE HABITAT ET INCLUSION SOCIALE

FOYER D'HÉBERGEMENT : ETRÉCHY -
ÉTAMPES
RÉSIDENTE ACCUEIL : ÉTAMPES
SAVS : ÉTAMPES
SAMSAH TSA : ÉTAMPES
SAVI : ETRÉCHY - MASSY

PÔLE SOCIALISATION ET INCLUSION SCOLAIRE NORD

IDA GUSTAVE BAGUER : ASNIÈRES-SUR-
SEINE
SESSAD GUSTAVE BAGUER : ASNIÈRES-
SUR-SEINE



Contact :

Direction Territoriale EPNAK Île-de-France
Adresse : 1, rue de l'Ermitage
91540 SOISY-SUR-SEINE
Mail : melissa.beley@epnak.org
Téléphone : 06 43 89 81 81
Site web : www.epnak.org

